

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 525

présenté par

M. Diard, Mme Branget, M. Carré, M. Decool, M. Diefenbacher,
M. Flajolet, M. Flory, M. Gatignol, M. Mallié, M. Mariani,
M. Martin-Lalande, M. Christian Ménard, M. Paternotte et M. Remiller

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« des besoins »

les mots :

« de la consommation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. Diminuer un besoin est difficile, tandis que diminuer la consommation est tout à fait possible.